

## Crefop de Normandie – Instance de suivi du Plan de relance « #1jeune1solution »

Relevé de la réunion du 13 novembre 2020 (10h, en visioconférence)

### Participants :

M. ANQUETIL Eric, FO  
M. BLOIS Félicien, CFE CGC  
M. BOULONGNE-EVTOUCHENKO Cyrille, Préfecture de région – Sgar  
M. CHEVALIER Luc, Carif-Oref de Normandie / Crefop  
M. CHOULANT Jean-Paul, CFDT  
Mme DAUTREY Clarisse, Région Normandie  
Mme DEFRANCE Corinne, ARS  
M. DUFOUR Pascal, U2P  
Mme FARA Christine, Direccte  
Mme GALLOIS Frédérique, Région Normandie  
M. GARNIER Eric, Rectorat  
Mme HAVELETTE Françoise, Région Normandie  
Mme JUHASZ Chantal, Medef  
M. KAROUI Nejib, CFTC  
Mme LAMARRE Nathalie, Région Normandie  
Mme LANCIAU Camille, Région Normandie  
M. LEBARBEY Alexandre, CGT  
M. LEBOUCHER Denis, Agence régional de l'orientation et des métiers  
Mme MARACHE Hélène, DRDJSCS  
M. MARTIN Frédéric, CHEOPS  
M. MICHEL Jean-Luc, CFDT  
M. de MOREL Eudes, Pôle emploi  
M. PEGHAIRE Xavier, Pôle emploi  
Mme PUPPINI Sandrine, Rectorat  
Mme SAINTEMARIE Sylvie, ARML  
M. SCELIN Philippe, CPME  
M. TURPIN Serge, U2P  
Mme VOLF Christelle, Région Normandie

Excusés : M. ROSAY Fabrice (Préfecture de région – Sgar), David MARGUERITTE (Région Normandie), Marc MILLET (Région Normandie), Philippe LAGRANGE (Direccte), Christophe LEFEVRE (Pôle emploi), M. VARTERESSIAN Olivier (Medef), Jean-Marc BELOUET (CPME), Mme CANAYER Agnès (ARML).

### **1- Situation du Suivi du Plan de relance Jeunes #1jeune1solution**

Présentation par Mme FARA – Voir le diaporama transmis le 13 novembre.

#### Contexte :

- . En quinze jours : 8000 demandes d'autorisation d'activité partielle sur la Normandie.
- Communication en cours sur le dispositif activité partielle de longue durée avec une bonne montée en charge.
- . Mobilisation du FNE formation COVID : bonne mobilisation des entreprises avec 4200 dossiers validés au bénéfice de 6500 salariés, ce qui représente 105 000 heures de formation sur le FNE. 4,6M€ engagés. Deux Opco mobilisent principalement : Akto et Opco 2I.
- . Prestation conseil RH : Budget de 2,6 M€, conventionnement Direccte avec les 11 Opco. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, changement du FNE Formation : prise en charge des frais pédagogiques à 70% pour les

formations concernant une reprise d'activité partielle, 80% pour un accord APLD (activité partielle longue durée) uniquement pour les salariés en activité partielle.

Éléments de contexte sur les dispositifs qui ne sont pas encore dans le plan de relance :

- . Mobilisation du PACEA (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie) : 12 500 jeunes, bon taux de consommation des budgets en Normandie avec 89% (82% en France).
- . Mobilisation de la Garantie Jeune : bonne progression et bon niveau d'utilisation en Normandie avec une projection à 93% au moins pour la fin d'année.
- . Nombre de Jeunes dans les SIAE : 2050 jeunes pour 2020 en termes de projection. En réalisé : 1781 au premier semestre, bon niveau d'intégration.

Les jeunes normands :

- . Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans : 29 030 au 3<sup>ème</sup> trimestre (+10,2% en un an).
- . Nombre de jeunes NEET (ni en formation, ni en emploi, ni en stage) environ 80 000 en Normandie.
- . Jeunes suivis par les ML au 31/10/2020 : près de 4 500. 85 000 jeunes sont entrés en contact, tous ne nécessitent pas un suivi.
- . Accompagnement des décrocheurs scolaires / deux périodes de repérage : en novembre 2019 environ 5 800 décrocheurs, en mars 2020 près de 2800, avec respectivement près de 7% et un peu plus de 3% de proportion de décrocheurs. En attente des données de novembre pour un travail précis de suivi et d'obligation de formation avec les Missions locales.
- . Appel à projet « repérer et mobiliser le public invisible » : appel à projet vagues 1 et 2 de la Direccte. 6 projets lauréats. La slide présente le projet des ML sur les publics invisibles avec 882 jeunes.

Éléments Dispositifs plan Jeunes suivis par la Direccte :

- . Axe 1 Emploi / accélérer l'embauche des jeunes : aux trois dispositifs existants s'ajoute un nouveau « Emploi Franc + ».

Pas de données à ce jour, date d'information pas encore précisée.

- . Axe 2 Formation :

Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019/2022 :

843,8M€ sur 4 ans, soit 506,8M€ du CR + 337 M€ de l'Etat

Auxquels s'ajoutent 38,8M€ dans le cadre du plan jeunes sur 2021

En synthèse : 882,6M€ en totalité soit 42% fonds Etat.

Nouvelle priorisation des secteurs et filières.

Révision du PACTE en cours de discussion entre le niveau national, le Conseil régional et la Direccte.

AFPA - Parcours individualisés pour les décrocheurs entre 16 et 18 ans

Objectif revu à 2 500 pour 2020 au lieu de 5 000, à cause du confinement. Ce qui représenterait 60 à 80 jeunes accueillis en Normandie. De même, les modalités sont revues ; l'idée était de mettre ces jeunes plusieurs semaines hors environnement familial dans des structures d'hébergement pour réfléchir à leur projet professionnel, leur savoir être, ... En attente des nouvelles modalités.

Cohortes d'accueil entre novembre et décembre : Evreux 15 jeunes + 15, Alençon 13, Rouen 16, Caen 18 + 18.

L'idée est de rattraper 50% des décrocheurs actuels sur l'ensemble des dispositifs, celui-ci y contribue.

- . Axe 3 Insertion :

Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes) avec une réalisation au 10 novembre 2020 : 343 soit 53 % ; projection à 80-90%.

Contrat initiative emploi (CIE jeunes) avec une réalisation au 10 novembre 2020 : 15 soit 3,2 %.

Ecart avec les PEC est dû au fait que les CIE sont sur les secteurs marchands touchés par le confinement.

Accompagnement des jeunes diplômés par l'APEC : au 6/11/20, 84 jeunes accompagnés depuis le 1/09/2020, soit 44 % de réalisation.

Derniers slides : vision par département du suivi des dispositifs pilotés par la Direccte.

## **Echanges**

Concernant la nouvelle priorisation des secteurs et filières, il s'agit bien ici de la demande du HCCIE de recentrer les actions de formations qualifiantes sur les secteurs dits prioritaires en Normandie. Clarisse DAUTREY indique que dans le slide en question, la liste reprend le résultat du travail au sein du Comité partenarial du Pric partagé avec quelques branches et présenté à la commission ad hoc du Pric du 9 octobre dernier.

Pas de gros écart avec le niveau national (circulaire du 18 septembre 2020) dans cette priorisation normande. Ces filières représentent environ 40% de l'offre qualifiante de la Région. Les métiers du soin viennent en complément de l'entrée Pric.

## **2- Point de situation des dispositifs suivis par la DRJSCS**

Présentation par Mme MARACHE - Voir le document transmis le 13 novembre.

### Dispositifs suivis :

. Service civique : 76%, taux de consommation de l'enveloppe régionale – En attente de la notification 2021.

. FONJEP (Fonds Jeunesse et Education Populaire), SESAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement, dispositif d'aide à l'emploi des jeunes en difficulté résidant en QPV et en ZRR), ANS (Agence nationale du sport) : Enveloppes 2020 consommées - En attente des notifications des enveloppes 2021.

Les difficultés actuelles du secteur associatif peuvent être un frein au développement des dispositifs. Ainsi, suite à la crise sanitaire, six webinaires visant à accompagner et informer les associations sur les différents dispositifs seront organisés du 23 novembre au 20 décembre 2020.

## **3- Mesure sur les métiers du sanitaire**

Présentation par Mmes DAUTREY et LANCAU - Voir le diaporama (préparé en lien avec Corinne DEFRANCE) transmis le 13 novembre.

### Objectifs du plan de relance

Des éléments sont abordés dans le « Ségur » de la santé, d'autres dans le Plan Jeunes pilotés par le Ministère du Travail. Sujet important de l'augmentation des places sur les formations du sanitaire et donc mission rattachée directement auprès du Premier Ministre, pilotée par M. LE BOULER au niveau national.

### Objectifs normands

. La Région fait l'effort avec les instituts en capacité de le faire dès la rentrée de septembre 2020 et février 2021 d'ouvrir 76 places supplémentaires, c'est-à-dire renforcer les quotas existants à partir des places encore disponibles (au sens espace).

. Mieux articuler les formations médicales et paramédicales dans le cadre des expérimentations conduites par les Universités de Rouen et Caen

. Mesures autour du plan Grand Age : articulation à trouver entre un pilotage de la Région avec l'ARS sur ces formations du sanitaire et social avec des actions qui impliquent la Région (connaissance des métiers, communication, ...) et des actions au niveau départemental pour répondre de façon urgente et conjoncturelle aux besoins en aides-soignants et accompagnement éducateurs éducatif et social.

Au-delà de l'objectif d'augmentation des quotas :

➔ Utiliser toutes les places,

➔ Augmenter le taux de diplomation ... Maximiser le nombre d'élèves qui obtiennent leur diplôme.

## La feuille de route

*. Etablir un diagnostic des besoins en emploi pour quantifier et localiser au mieux l'offre de formation complémentaire :*

Perspectives de 1 à 5 ans et mise en place d'un groupe de travail avec les représentants des branches professionnelles (réunion le 16 novembre), échéance à mi-décembre liée aux modalités d'entrée en formation et à la visibilité sur Parcours Sup.

*. Organiser la mise en œuvre des augmentations de quotas :* Vérifier la capacité de l'appareil de formation à absorber ces augmentations (locaux, terrains de stage, insertion) en proposant des aménagements le permettant (notamment des moyens pérennes).

Il est important que l'offre de formation Infirmier soit sur Parcours Sup dès l'ouverture de la plateforme pour que le volume de places soit connu quand les étudiants formulent leurs vœux.

*. Augmenter le nombre d'entrants en formation et de diplômés :*

Communiquer et informer sur les métiers du sanitaire et social vers un public varié, c'est-à-dire les promouvoir et leur donner une meilleure image, et mieux préparer les publics à la formation et au métier (mobilisation du dispositif #avenir et actions de formation « se préparer aux métiers du soin et du service à la personne »).

Sous l'angle communication, Clarisse DAUTREY souligne – même s'il est important d'être nombreux sur ces questions - la nécessité de bien se coordonner et d'éviter de se disperser sur des outils que chaque acteur peut mettre en œuvre. Il faut viser à mutualiser et rationaliser entre niveaux départemental et régional.

Pour ce qui est du volet « mieux préparer les publics », il y a interaction avec le PRIC et le plan de relance Jeunes (formation initiale, formation continue des demandeurs d'emploi, voire la reconversion des salariés) avec des moyens qui contribueront à la réussite du plan sur le sanitaire.

Les 200 places nouvelles sur les actions « se préparer aux métiers du soin et du service à la personne » pour des demandeurs d'emploi sont un premier volume, le marché à bons de commande permettra d'amplifier si le public a pu être mobilisé. Que les personnes visent du soin à domicile ou en structure, il s'agit d'amener ce public à un socle de compétences permettant d'aller à l'emploi en direct, puis vers des formations certifiantes, d'aide-soignant, d'accompagnant éducatif et social ou d'assistante de vie pour du travail à domicile.

Alexandre LEBARBEY partage l'analyse faite concernant la nécessité de coordination. Il est essentiel de ne pas « flouter » le travail déjà engagé par les acteurs concernés depuis quelques mois.

Il rappelle aussi que les branches professionnelles regroupent les représentants d'employeurs mais aussi ceux des salariés qu'il ne faut pas oublier à inviter en région pour parler des questions liées au sanitaire et social.

*. Faire évoluer les modalités et organisations pédagogiques :*

Pouvoir enchaîner les modules de formation sans être freiné par les dispositions réglementaires. Par ailleurs, sur les durées des stages, l'Etat – contact Régions de France avec M LE BOULER - semble prêt à entendre les remontées pour faciliter les entrées en formation.

Accompagner les instituts afin de viser des modalités pédagogiques qui prennent plus en compte les individus en personnalisant plus les parcours.

Pour ce qui est du diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS), il faut préciser que le nouveau référentiel va faire évoluer la formation en blocs de compétences ; pour ce qui est de la préparation à ce diplôme, il va y avoir un changement de niveau puisque le métier d'aide-soignant devrait passer en catégorie B : diplôme de niveau 4 et donc sans doute impact sur les publics intéressés.

Clarisse DAUTREY précise que les acteurs de la formation du sanitaire et social ont toujours été traités à part. Il va s'agir désormais de les intégrer dans la démarche d'accompagnement à la transformation que met en place la Région dans sa stratégie globale de transformation de l'appareil de formation ; les instituts en sont une cible notamment pour accompagner le plan de relance du sanitaire.

Philippe SCELIN partage cette approche car les problématiques sont les mêmes pour tous. Si les référentiels et les contraintes réglementaires sont spécifiques à chaque secteur, par contre le sujet des transformations de l'appareil de formation concernent tout le monde. C'est un sujet transversal commun pour être plus performant.

*. Sécuriser les parcours professionnels dans la filière :*

Réunion prochaine du comité des financeurs avec les Opco concernés pour apporter des solutions afin que les personnes puissent bénéficier d'un financement tout au long de leur parcours de formation.

Pour ce qui est du CPF, viser à ce qu'une personne ne puisse suivre qu'une partie de la formation pour être diplômée et ne mobiliser sur son compte que ce dont elle a besoin.

Autre point très important : Inscrire au plus vite le métier d'infirmier sur la liste des métiers en tension régionale pour permettre aux personnes avec peu de moyens financiers d'aller au bout de leur formation.

Jean-Paul CHOULANT confirme l'importance de ces formations sanitaires, longues et avec des budgets conséquents. Vrai sujet également pour Transition Pro qui finance un parcours sur trois ans. Il faut sur le long terme renforcer la question de la sécurisation et du financement des parcours. Pour ce qui est des métiers en tension, des choses se précisent au niveau des transitions collectives et dans le cadre du FNE formation : des montants pourraient être dégagés pour la formation des salariés dans les secteurs en difficulté et en besoins d'emploi (environ 500 millions d'euros sur le plan national), selon la taille des entreprises (100% des prises en charge des coûts pédagogiques et salaires pour les moins de 300 salariés, 70% de 300 à moins de 1000, 40% pour les 1000 et plus). Le Ministère souhaite que cela démarre avant fin 2020.

Christine FARA confirme l'inscription au plus vite du métier infirmier sur la liste des métiers en tension. L'inscrire dans l'arrêté de 2017 puis « retoiletter » l'arrêté : Il s'agit bien dans un premier temps pour le métier d'infirmier de le faire en urgence pour que les personnes en 3<sup>ème</sup> année de formation puissent être concernés.

Eudes de Morel indique que pour ce qui est du plan Grand Age, Pôle emploi contacte les Ehpad et les établissements d'aide à domicile pour recueillir leurs offres d'emploi avec en parallèle un travail avec les candidats potentiels intéressés. Travail effectué en lien avec l'ARS.

#### **4- Préparation de la prochaine réunion (date, validation de la thématique)**

Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO rappelle la volonté du Secrétaire général aux affaires régionales que cette instance soit un lieu d'échanges entre les acteurs au bénéfice du plan de relance Jeunes

Jean-Paul CHOULANT propose que soit regardé ce qui est fait pour les jeunes au plus près des territoires, voir ce qui fonctionne, ce qui est expérimenté. S'appuyer sur les ML, sur les Catef. Comment aussi solliciter les représentants d'associations de jeunesse : les difficultés qu'ils identifient et sur lesquels il faudrait travailler.

Sylvie SAINTE-MARIE mentionne l'action de ce type conduite dans le cadre du plan pauvreté qui pourrait être restituée.

Sandrine PUPPINI complète les propos en évoquant les plateformes de suivi des décrocheurs ; présenter leur profil notamment grâce au nouveau système mis en place par le Ministère de l'Education.

Clarisse DAUTREY rappelle l'existence à la Région du Conseil régional des jeunes, il pourrait être fait un retour de leur vision du sujet après que leur soit proposé un contenu de réflexion.

Alexandre LEBARBEY évoque le champ du travail social et de l'aide sociale à l'enfance, champ du décrochage scolaire. Nombre des acteurs concernés sont peu connus, mais ils peuvent contribuer à donner une analyse de l'état de cette jeunesse en difficulté.

Denis LEBOUCHER ajoute qu'il faut inviter au prochain plénier le haut-commissariat à la lutte contre les pauvretés (il intervient lors de la commission Parcours, CPRDFOP, Carte des Formations, Evaluation du 1<sup>er</sup> décembre) pour faire un état des travaux et de la reconfiguration des PSAD et de la mise en place de l'obligation de formation. Il faut également travailler avec les territoires, en particulier les EPCI qui ont peu de visibilité sur ce qui se fait en région. Donc souhait que soit élargie l'animation des PSAD.

Philippe SCELIN souligne l'importance de la coordination et suggère de disposer d'une cartographie du « qui fait quoi » dans le cadre du Plan de relance. Comment mieux identifier les articulations et les compétences des uns et des autres, rôle notamment de cette instance et le rendre visible aux acteurs extérieurs concernés.

Jean-Luc MICHEL partage cette nécessité de coordonner et d'associer les territoires avec tous les acteurs qui y sont présents ; ils se trouvent dans les Catef. Il faut une feuille de route claire concernant le dossier Jeunes visant des actions concrètes, les Catef sont sans doute les lieux les plus intéressants pour coordonner et faire remonter les besoins.

Christine FARA et Frédérique GALLOIS précisent que les Catef se sont déjà saisis de ces questions, le Plan de relance y a été présenté.

### **Deux prochaines dates à retenir et proposition d'ordre du jour :**

Lundi 21 décembre 2020 de 14h30 à 15h30

- Obligation de formation jusqu'à 18 ans (retour présentation faite lors de la commission 2 du 1<sup>er</sup> décembre – Denis LEBOUCHER – et présentation expérimentations ML – Sylvie SAINTE-MARIE).
- Proposition de cahier des charges pour intégrer les associations de jeunesse (Jean-Paul-CHOULANT).

Lundi 18 janvier 2021 de 15h30 à 16h30

- Présentation du travail des Catef sur le plan de relance Jeunes (Christine FARA et Frédérique GALLOIS).